

## Montluçon et son aggro

# L'ÉOLIENNE N'A PLUS LA CÔTE

## Les nouvelles installations réveillent les opposants

**ÉNERGIE** Alors qu'elles semblaient être la meilleure alternative au nucléaire, les éoliennes suscitent l'opposition de plusieurs élus. Pour cause, ils croulent sous les demandes des promoteurs.

**E**n 2017 avait lieu l'inauguration du premier champ dans l'arrondissement de Montluçon. 8 éoliennes voyaient le jour sur les communes de Quinssaines, Saint-Martinien et Lamaids. Aujourd'hui, alors qu'un deuxième champ est sorti de terre en septembre 2020 à proximité du bourg de Coursage (Quinssaines), la tendance est plutôt à la limitation du nombre de machines.

### ● QUINSSAINES DIT STOP

La décision a été prise en janvier, les élus du conseil municipal ont dit stop, pour le moment, à l'implantation de futurs projets d'énergies renouvelables. Dont l'éolien. « C'est une réflexion que je me suis faite. Je suis sans arièrè interpellé pour recevoir des entreprises qui vendent du photovoltaïque ou de l'éolien », précise Francis Nouhant, maire de Quinssaines. L'édile a aussi pris sa décision après avoir constaté que ces machines causaient quelques nuisances aux habitants du bourg de Coursage. Un endroit qui accueille des éoliennes du parc de Viersat (Creuse). « Il y a quand même des nuisances sonores, s'inquiète Francis Nouhant. Il faut que l'entreprise qui gère le parc trouve des solutions. Eux disent qu'ils ont fait le nécessaire... »

### ● VIPLAIX VOTE CONTRE

La colère monte aussi contre le projet éolien sur Viplaix, Mespleles et Courçais. Vendredi 13 mars, le conseil municipal du village a voté contre le projet par 8 voix et 3 abstentions. Une décision que le maire Jean-Michel Paillot commente prudemment. « Je ne connaissais pas la position de mes concitoyens avant le vote, affirme-t-il. La délibération va être transmise au commissaire enquêteur et le préfet va décider de ce qu'il veut faire. » Une enquête publique est, en effet, en cours et elle semble aller dans le sens des opposants. Pas d'éoliennes, pas de recettes

### 12 ans de lutte

Elle mène le combat depuis 12 ans. À la tête de l'association S'en est trop, Catherine Desjobert était propriétaire de la ferme de sa grand-mère à Courçais. Le projet éolien sur Mespleles, Courçais et Viplaix fait baisser la valeur de sa maison. Mais plus que la perte financière, c'est le manque de transparence qui choque cette Blachette. « Quand on l'a appris, tout était déjà voté et le projet bien élaboré », explique-t-elle. Son association attaque alors le permis de construire. « On avait aucune information ou de fausses informations », indique la militante. Pour elle, les interdictions sont une victoire. « Ces décisions interviennent car tout le monde se rend compte qu'il y a des problèmes », croit-elle.



Sur les éoliennes, Francis Nouhant (maire de Quinssaines) a dit stop avec son conseil municipal. Michel Tabutin (à droite) croit, lui, toujours à cette énergie.

fiscales donc. Mais le maire ne semble pas être inquiet. « L'impact financier est limité pour la commune. On ne sait même pas combien nous allons toucher. »

### ● INDÉCISION À LAMAIDS

L'intérêt financier est le seul avantage que Fabien Thavenot, maire de Lamaids, voit à l'implantation d'éoliennes sur son territoire. La petite commune en compte déjà 2. Une du parc de Viersat et une située sur le plateau de Savernat. Seule la première lui rapporte une somme comprise entre 4 000 et 6 000 euros par an. « C'est dommage de se priver de ces ressources pour une petite commune qui dispose d'un budget de 146 000 euros. » Sauf que l'édile se trouve un peu contraint d'accepter les projets et n'est pas sûr d'obtenir

quelque chose en retour. Son inquiétude porte sur le futur projet entre sa commune, Saint-Martinien et Nouhant (Creuse). « Notre commune se situe entre la Creuse, l'Agglo et le Pays d'Huriel », décrit Fabien Thavenot. Si le promoteur décide de mettre l'éolienne 20 mètres plus à gauche ou plus à droite que prévu, on aura la pollution visuelle et sonore sans l'avantage financier. « Même s'il n'a pas pris la décision d'interdire les éoliennes sur sa commune, il comprend ses confrères quins-sainois et viplaisiens. » C'est la fin, il faut qu'ils arrêtent là. Moi j'ai encore des contacts réguliers avec des promoteurs. »

### ● CHAZEMAIS Y CROIT

Au milieu de la grogne générale, Chazemais fait figure d'exception. Michel Tabutin, ex-maire et ex-

président de la communauté de communes du pays d'Huriel a été à l'initiative des projets. « Quand on a été contacté en 2006 par des développeurs, on a décidé à la comcom d'un discours commun », indique-t-il. 5 champs éoliens étaient dans les tuyaux. Un seul est sorti de terre. « Pour le champ de Chazemais, le permis de construire a été annulé et un nouveau projet est à l'étude », précise le conseiller départemental. L'éolien, c'est incontournable. Il faut réfléchir à comment on produit l'électricité avec moins de pétrole. Avec l'hydraulique, ça paraît compliqué. « Il juge cependant normal que certaines communes réduisent la cadence. » A un moment donné, il faut savoir dire stop à un 3<sup>e</sup> champ d'éoliennes sur son territoire. « Ce qui serait le cas à Quinssaines. »

Jean-Baptiste Carton

## Des riverains entre acceptation et résignation

### COURSAGE

Depuis septembre 2020, les habitants de bourg de Coursage (250 âmes) situé sur la route de Prémilhat doivent composer avec les éoliennes. Et la gêne occasionnée n'est pas forcément la même selon les personnes interrogées. Pour Lionel, qui a déménagé de Montluçon, le bruit n'est pas forcément le problème. « Juste 5 minutes dehors quand je fume ma cigarette. » Voir les éoliennes est un plus gros problème. « Si on vient à la campagne, c'est pour voir le paysage et il faut avouer que ça la pollue un peu. »

### MIEUX QU'UNE CENTRALE NUCLEAIRE

Myriam, elle, entend le bruit des pales mais jamais à l'intérieur. « Si ça a des répercussions sur la faune, c'est embêtant. Moi j'ai des abeilles et pour le moment ça va », assure celle qui préfère voir des éoliennes que des centrales nucléaires. L'hostilité se fait davantage sentir dès qu'on s'éloigne du bourg. Arnaud\* vit dans sa maison depuis 6 ans. Il subit l'ombre et le bruit. « Ça été super bruyant tout le mois de janvier », raconte celui qui a découvert le projet après la construction de sa maison. Sa décision est prise, il va déménager.

### COMME UN MOTEUR

Annie, elle, restera dans sa maison. Même si les éoliennes situées à 800 m en face de son habitation lui cause du tort, elle ne partira pas. « Je suis enfermée dans le bruit jusqu'à la fin de mes jours », déplore cette cinquantenaire. Elle subit le bruit constant des nacelles comme « un moteur qui ronrone tout le temps » et celui des pales quand le vent souffle. « Il n'y a pas eu d'amélioration malgré les promesses de l'entreprise », indique la Quinssainoise dont le fils a subi une crise de tétanie. Lui, a décidé de changer d'adresse. Ce que ne fera pas la propriétaire. Sa maison lui sert de garantie retraite mais sa valeur a nettement diminué.



Didier Mantz a voté contre le projet d'installation d'éoliennes à Viplaix-Mespleles et Courçais.